



La CFE-CGC communique, ce 23 janvier 2013

**Cour des comptes et assurance chômage
Risque d'explosion**

Le rapport de la Cour des comptes sur le système d'assurance chômage s'alarme du creusement des déficits.

Il formule 25 propositions et, parmi celles-ci, revient la sempiternelle nécessité, selon elle, de revoir à la baisse le plafond d'indemnisation.

La CFE-CGC rappelle que chacun cotise en proportion de son salaire ! À salaire élevé, cotisation élevée qui alimente substantiellement l'UNEDIC. Lorsqu'un incident survient, domestique, de voiture, d'habitation... il ne vient à l'idée de personne de mettre en cause le niveau d'indemnisation ! Les primes d'assurance ont été payées en conséquence.

La CFE-CGC met en garde contre le risque d'explosion de nos systèmes d'assurances sociales basés sur la mutualisation et la solidarité. Faire payer toujours davantage certains pour de moins en moins de droits va conduire ceux-ci à vouloir sortir du système pour s'assurer individuellement.

La première solution pour résorber les déficits sociaux passe par une croissance économique soutenue et durable qui s'accompagne mécaniquement d'un taux d'emploi élevé.

Contact presse : Bernard Van Craeynest, président de la CFE-CGC